

Lutter pour exister

Conditions d'émergence du Rassemblement de la Jeunesse citoyenne

Élisabeth Greissler et François Labbé

Volume 25, numéro 1, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1017391ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1017391ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Greissler, É. & Labbé, F. (2012). Lutter pour exister : conditions d'émergence du Rassemblement de la Jeunesse citoyenne. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 208-223. <https://doi.org/10.7202/1017391ar>

Résumé de l'article

Cet article vise à analyser les conditions d'émergence du Rassemblement de la Jeunesse citoyenne (RAJE citoyenne), une action directe non violente coordonnée par le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ). Le RAJE citoyenne se veut une réponse collective à des problèmes d'accès de jeunes adultes à l'aide sociale et aux programmes de formation ou de retour aux études. Les auteurs décrivent les conditions de possibilité de ce mouvement « précaire ». Ils s'intéressent également au rôle déterminant du RACQ, initiateur et soutien principal du RAJE. Ils réfléchissent enfin aux enjeux de structuration de cet espace de participation citoyenne.

NPS

PERSPECTIVES CITOYENNES

Lutter pour exister *Conditions d'émergence du Rassemblement de la Jeunesse citoyenne*

Élisabeth GREISSLER
Étudiante de 3^e cycle
École de service social
Université de Montréal

François LABBÉ
Regroupement des Auberges du cœur du
Québec (RACQ)

Cet article vise à analyser les conditions d'émergence du Rassemblement de la Jeunesse citoyenne (RAJE citoyenne), une action directe non violente coordonnée par le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ). Le RAJE citoyenne se veut une réponse collective à des problèmes d'accès de jeunes adultes à l'aide sociale et aux programmes de formation ou de retour aux études. Les auteurs décrivent les conditions de possibilité de ce mouvement « précaire ». Ils s'intéressent également au rôle

déterminant du RACQ, initiateur et soutien principal du RAJE. Ils réfléchissent enfin aux enjeux de structuration de cet espace de participation citoyenne.

Mots clés: action communautaire; jeunes en difficulté; action directe non violente; mobilisation; participation citoyenne.

This paper helps us analyze the conditions of the emergence of the Rassemblement de la Jeunesse citoyenne (RAJE citoyenne), a non violent direct action coordinated by the Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ). The RAJE is a young adults movement who represent a collective response to the difficulties about the access to social assistance and work or schools programs. The authors describe the origins of this "precarious" movement. They are also interested in the preminant role of the RACQ, founder and leading source of support of the RAJE. Finally, they reflect the challenges of structuring a space for citizen participation.

Keywords: community action; youth in precariousness; non violent direct action; mobilization; citizen participation.

Le Rassemblement de la Jeunesse citoyenne (RAJE citoyenne) au centre de cet article est un projet d'action directe non violente coordonné par le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ¹). Depuis août 2010, il forme un espace d'expérimentation d'une citoyenneté critique et engagée pour des jeunes fréquentant les Auberges. Sous l'impulsion de jeunes militants, il s'est donné pour objectif de mobiliser d'autres jeunes en situation de précarité afin de répondre collectivement à des problèmes d'accès à l'aide sociale et aux programmes de formation ou de retour aux études gérés par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MESSQ). Le RAJE citoyenne s'inscrit dans la logique des principes de l'organisation communautaire *community organization* mis en avant par Alinsky (1971) et sans cesse actualisés depuis (Sen, 2003). Les objectifs et

1. Les Auberges du cœur sont des maisons d'hébergement communautaires autonomes pour des jeunes de 12 à 30 ans en grande difficulté. Le RACQ a été fondé en 1987 à l'initiative d'une dizaine de maisons d'hébergement. Il soutient et coordonne les efforts collectifs des Auberges en matière de reconnaissance, de financement, de développement des pratiques d'action communautaire autonome et de défense collective des droits des jeunes.

les moyens d'action privilégiés visent à favoriser des changements sociaux, en l'occurrence à accroître le pouvoir d'agir des jeunes sur les problèmes qui les concernent et à maintenir leur intérêt pour la participation citoyenne.

Les personnes en situation de marginalité sont souvent décrites sous l'angle de leur impossibilité à agir collectivement pour revendiquer leurs droits, lutter contre l'injustice de leur situation, ou pour prendre position dans l'espace public² (Boumaza et Hamman, 2007; Chabanet, Dufour et Royall, 2011). Ce qui freine la mobilisation est lié à l'absence d'organisations, de ressources, d'identité collective, de revendications rationnelles et à un rapport apathique à la société et au politique (Le Texier, 2006; Bègue, 2007; Mathieu, 2007). Les jeunes en difficulté n'échappent pas à ces contraintes, d'autant plus que la déscolarisation, la pauvreté et l'itinérance accentuent l'improbabilité d'un engagement (Muxel, 2001). Toutefois, des auteurs ont appréhendé la possibilité d'actions collectives entreprises par des personnes dont les caractéristiques sociologiques induiraient pourtant une posture contraire (Siméant, 1998; Mathieu, 2007).

L'étude du RAJE citoyenne permet de comprendre les conditions rendant possible une mobilisation sociale originale en montrant comment des jeunes en difficulté peuvent s'engager collectivement. Ce travail est d'autant plus intéressant qu'il porte sur la genèse du *processus* d'émergence de cette mobilisation (Cadiou, Dechezelles et Roger, 2007). Si des auteurs mettent en avant les capacités d'action de certains groupes relativement aux évolutions des figures d'engagement (Perrineau, 1994), les personnes en situation de précarité seraient en fait plus mobilisées par des organisations qu'elles ne se mobiliseraient par elles-mêmes (Dunezat, 2011).

DES JEUNES EN DIFFICULTÉ QUI SE MOBILISENT?

L'improbabilité des mobilisations « précaires »?

Les mobilisations de « sans » papiers, logement, emploi ont favorisé l'émergence d'un nouvel acteur ayant recentré les débats politiques autour de la question sociale (Mouchard, 2002) et de l'autonomisation d'un champ militant (Péchu, 2004). Les revendications, à la fois matérielles et symboliques, mêlent demandes d'amélioration des conditions de vie concrètes et reconnaissance. La dimension de vulnérabilité en tant qu'expérience subjective,

2. Pour simplifier la compréhension de notre objet, nous emploierons les termes « action collective », « mobilisation » ou « protestation » comme des synonymes malgré leurs nuances, en nous arrêtant sur le sens d'« action commune ayant pour but d'atteindre des fins partagées », c'est-à-dire de se battre de façon concertée pour défendre une cause commune (Mann, 1991).

morale et symbolique est davantage prise en compte dans ces mouvements protestataires que dans les mouvements sociaux traditionnels (Mathieu, 2011).

Toutefois, l'improbabilité sert souvent à qualifier les mouvements sociaux des personnes en situation de pauvreté, dominées et stigmatisées, se situant du « mauvais côté des rapports de force » (Mathieu, 2007³). Or, le contexte d'injustice ou de frustration ne suffit pas à comprendre l'apparition de mobilisations collectives, ou ne justifie pas l'unification d'un groupe ou d'une cause. La situation d'exclusion a pour conséquence un manque de ressources personnelles et collectives et, de ce fait, une absence de structures pouvant accueillir les revendications et soutenir les actions. S'il y a là une contrainte majeure à la mobilisation, cette contrainte se pose surtout sur le plan de l'organisation durable et n'a pas forcément pour corollaire l'impossibilité de l'action.

Les travaux sur les mobilisations (de) « précaires » nous apprennent par exemple que l'accessibilité aux ressources est le fait de structures militantes préexistantes, tantôt proches, tantôt externes à la cause. En ce sens, la pérennité d'un mouvement dépend de son organisation (Hmed, 2007) et des « entrepreneurs de causes ou prescripteurs de sens » (Boumaza et Pierru, 2007). Si ces soutiens aident à la formation des causes et à la légitimité des actions, ils peuvent aussi devenir une contrainte (Siméant, 1998), et des auteurs ont montré comment des soutiens ont contribué à atténuer la spontanéité et la radicalité de certaines actions collectives en « organisant » trop les mouvements sociaux (Piven et Cloward, 1977).

Toutefois, on ne possède pas, notamment au Québec, une grande connaissance des mobilisations de jeunes en difficulté. Damon (2002 : 8) parle, en France, du « mouvement social contre l'exclusion » pour décrire « [...] l'ensemble des mobilisations et des actions collectives qui débordent la sphère professionnelle et qui sont entreprises au nom et avec les chômeurs, les sans-papiers, les exclus, les SDF ». On peut se demander si l'on peut porter le même regard sur le RAJE citoyenne.

3. Comme l'explique Mathieu (2007), il n'existe pas de « seuil » à partir duquel les mobilisations se déclenchent automatiquement, mais en plus, on ne peut pas envisager une lecture déterministe des structures d'opportunités politiques empêchant ou déclenchant un mouvement social (Royall, 2007).

Logique d'action directe non violente du RAJE citoyenne

La naissance du RAJE citoyenne s'inscrit dans les actions du RACQ et de ses maisons membres pour se réapproprier les pratiques d'actions collectives propres à l'action communautaire autonome (Lamoureux, 2010). Le modèle d'organisation communautaire, qui s'inspire des travaux d'Alinsky, propose un véritable processus d'action collective structuré, capable de rejoindre, de regrouper et de former une base militante et de développer un leadership efficient. Ses valeurs phares sont la justice sociale, la démocratie participative et l'action directe non violente. Cette approche privilégie un dialogue entre les opprimés et leurs oppresseurs (les « cibles ») et la transformation des rapports de pouvoir en faveur des premiers. En ce sens, c'est une pratique d'intervention sociale ouvertement politique et conflictuelle dans laquelle le développement du pouvoir collectif des opprimés devient un objectif prépondérant.

Dans cette approche, l'organisateur communautaire représente un appui extérieur dont le rôle premier est d'établir une relation de confiance avec les populations « opprimées », d'animer leur réflexion critique sur les inégalités qui les touchent, de stimuler leur désir de lutter collectivement contre ces injustices et enfin de favoriser l'accroissement de leur leadership et de leurs compétences à toutes les phases du processus. La dimension émotive de son rôle est importante : il s'agit d'animer, de remuer, de provoquer des sentiments de colère et de dignité. Enfin, la définition du problème appartient aux personnes opprimées.

Comprendre l'émergence d'une mobilisation de précaires : le cas du RAJE citoyenne

Cet article repose sur une analyse *a posteriori* du processus de construction du RAJE à partir des « séquences » d'émergence du projet (Cadiou, Dechezelles et Roger, 2007). Il est le produit d'une collaboration entre l'agent de recherche et de liaison du RACQ et une doctorante en service social, qui se sont livrés à un exercice de réflexion analytique *in situ*, selon une méthode de « participation observante⁴ » dans un cas et d'observation participante dans l'autre (Cadiou, Dechezelles et Roger, 2007).

L'agent de liaison et de recherche du RACQ s'implique dans l'animation et l'organisation d'activités et de rencontres. Notons qu'il a été l'un des principaux créateurs du programme de formation de base en action communautaire autonome du regroupement entre 2007 et 2008 et aussi l'un

4. Il s'agit de partir de sa propre expérience militante pour décrire la structuration du mouvement.

des formateurs. C'est lui qui propose que la formation en action collective s'inspire directement de l'approche d'action directe non violente. Le RAJE citoyenne est pensé comme un espace d'expérimentation de cette approche.

L'autre auteure travaille sur l'engagement des jeunes en difficulté. Une centaine de jeunes âgés de 18 à 30 ans ont été rencontrés au sein d'organismes communautaires qui leur viennent en aide à Montréal⁵. De septembre 2010 à novembre 2011, des groupes de discussion et des moments d'observation participante ont permis d'appréhender leurs propos et leurs actions d'engagement. En outre, des sources secondaires ont été exploitées dans ce travail précisément : les comptes rendus des rencontres et la page Facebook du RAJE.

LES SÉQUENCES D'ÉMERGENCE DU RAJE CITOYENNE

Un projet de développement d'actions collectives à l'origine du RAJE citoyenne

Lorsqu'il débute en août 2010, le projet bénéficie d'une subvention d'un an du Forum jeunesse de l'île de Montréal qui permet l'embauche d'un organisateur communautaire à temps plein. Avec l'agent de recherche et de liaison, ils coordonnent le projet. Les objectifs généraux sont de stimuler la participation citoyenne, de développer le leadership et le pouvoir d'agir des jeunes, de créer un espace durable d'apprentissage de la pratique de l'action collective par et pour les jeunes, et de promouvoir des valeurs progressistes et démocratiques. Un autre objectif est de former les intervenants à cette approche.

Nous proposons d'analyser l'émergence du RAJE citoyenne selon trois séquences qui ont marqué sa première année d'existence : une réflexion collective, le développement d'une stratégie d'action et la réalisation d'un film documentaire.

Du projet à l'action

Depuis quelques années, des intervenants des Auberges du cœur observent une augmentation des exigences bureaucratiques du MESSQ qui limite considérablement l'accès au revenu minimum et aux mesures de formation

5. Deux types d'organismes ont été identifiés : avec ou sans structures formelles de participation. Au total, 11 groupes de discussion ont été organisés avec 58 jeunes. Une cinquantaine de jeunes ont également été rencontrés dans les moments d'observation participante au sein de deux projets de participation sociale et citoyenne : le Festival d'expression de la rue et le RAJE. Ces moments ont été des occasions d'entrevues informelles.

ou de retour aux études des jeunes. La complexité des dossiers de demande d'aide sociale ou d'aide financière aux études ainsi que la comptabilisation de la contribution parentale dans le calcul des prestations accentuent la précarisation des jeunes adultes en difficulté (Jetté, Brunet et Martineau, 2011). Leur santé, leur insertion sociale et leur accès au marché du travail sont compromis, et, de ce fait, la durée des séjours dans la rue ou dans les organismes communautaires s'accroît. Des auteurs ont déjà montré la « gymnastique du double écart » des intervenants qui agissent dans un contexte où l'État promeut l'insertion par le travail des jeunes en difficulté à l'aide de dispositifs d'employabilité, dans une période marquée par le chômage de masse et par la difficulté d'ajustement de certains jeunes aux exigences du marché du travail (Leclerc *et al.*, 1997). En outre, bon nombre d'organismes communautaires privilégient la relation d'aide au détriment des principes qui fondent l'action communautaire : l'autonomie, la justice sociale, les pratiques démocratiques et collectives, la participation citoyenne et la transformation sociale (René, 2009).

Ce contexte va influencer le développement du RAJE citoyenne. En effet, en août 2010, des jeunes et des intervenants de l'Auberge du cœur Le Tournant à Montréal cherchaient déjà à s'organiser pour lutter contre les obstacles dans l'accès à l'aide sociale et aux programmes de formation. Ils avaient commencé à recenser des dysfonctionnements et à réfléchir à des actions possibles pour régler ces problèmes. Le RACQ propose alors à ces jeunes de confronter leur analyse avec celle d'autres jeunes. D'août à octobre 2010, près de 400 jeunes de 16 à 30 ans et un peu plus de 60 intervenants participent à une vingtaine de rencontres. Les problèmes identifiés par les jeunes du Tournant ont immédiatement trouvé un fort écho. Après trois mois, en octobre 2010, une liste de revendications est adoptée, débouchant sur la conception d'un guide rassemblant des propositions et des demandes concrètes⁶.

C'est également lors des premières rencontres que les jeunes adoptent le nom de RAJE citoyenne, destiné à l'origine à tracer un cadre pour une demande de financement. En fait, l'acronyme évoque phonétiquement le sentiment de rage face à l'injustice. Ce rassemblement est délibérément ressenti comme un engagement dans la cité, d'où l'insistance sur l'adjectif « citoyenne » accolé au RAJE. En octobre 2010, à la suite d'un concours lancé dans les Auberges, les jeunes choisissent à la majorité leur logo : un loup qui, dans un cercle rouge, montre ses crocs, sur fond de trois poings levés qui évoquent la *solidarité*, la *responsabilité* et l'*engagement*.

6. Les trois revendications sont l'accès à l'aide sociale plus juste et plus simple; l'accès aux programmes d'insertion et de retour aux études; le respect et la compréhension.

Le RAJE développe très tôt une autonomie par rapport au projet initial, son fonctionnement, ses revendications et ses pratiques, notamment en créant un blogue, un compte Facebook et un canal YouTube⁷. Le RACQ veille cependant au respect des objectifs généraux du projet, gère le financement disponible et intervient régulièrement pour apporter son soutien matériel et humain et pour partager son expérience en matière d'actions collectives. Enfin, les coordonnateurs animent les rencontres, des jeunes prennent des notes et participent activement aux échanges, sur un pied d'égalité avec les intervenants. D'autres sont cependant plus en retrait et peinent à trouver un sens à l'action dans cette phase plus rebutante pour eux. En fait, dans les Auberges, l'accueil qui est fait au RAJE est très variable. Si la plupart des intervenants hésitent ou refusent de participer à une action « politique », au contraire certains s'engagent et deviennent des « locomotives » du RAJE, l'intégrant à leurs activités régulières et prenant parfois la place d'« intervenants-participants »; d'autres l'accueillent ponctuellement, permettent à des jeunes de s'impliquer, sans toutefois que l'arrimage se fasse; d'autres enfin ferment complètement la porte et refusent le dialogue. Ces postures se retrouvent trait pour trait chez les jeunes.

Ces premières étapes sont l'objet d'actions plutôt abstraites pour des jeunes ne s'identifiant pas encore très bien à un collectif qui commence à prendre forme en dépassant le cadre du projet pilote. Le RAJE citoyenne forme en même temps des intervenants-participants et de jeunes leaders, qui s'investissent régulièrement et activement, comme ce fut le cas au départ des jeunes du Tournant. Certains ont d'emblée les « disponibilités biographiques » (Siméant, 1998) pour s'engager et la volonté d'apprendre et d'occuper une place de premier plan dans le mouvement; d'autres sont intrigués par des échanges qui leur permettent d'exprimer et de partager leurs situations personnelles. Lorsqu'intervient le choix d'une « cible » pouvant accueillir les revendications s'ouvre une ère de mobilisation plus active et continue, portée par des intervenants-participants et des jeunes pas toujours leaders, mais de plus en plus engagés.

De l'idée d'une action directe à l'occupation de l'espace public

En novembre 2010, une quinzaine de jeunes et d'intervenants-participants débattent du choix d'une « cible ». Il s'agit d'identifier « l'opresseur », c'est-à-dire le décideur politique avec qui entamer un dialogue formel. Trois interlocuteurs sont envisagés : le premier ministre du Québec, la ministre

7. Voir : <<http://rajecitoyenne.wordpress.com>>; <<http://www.facebook.com/groups/155026294522938/>>; <<http://www.youtube.com/user/rajecitoyenne>>. Consultés le 14 mars 2013.

de l'Emploi et de la Solidarité sociale et une haute fonctionnaire du MESSQ à Montréal. Après de vifs débats, le choix s'arrête sur la ministre – le premier ministre apparaissant comme une cible trop difficile à atteindre et la haute fonctionnaire comme un interlocuteur pas assez « haut placé » pour répondre aux attentes du RAJE.

Avec ses revendications en main, le RAJE se sent prêt à ouvrir le dialogue. Des jeunes adressent une lettre à la ministre pour présenter leurs revendications et l'inviter au dialogue afin de trouver des solutions⁸. Relancée téléphoniquement, la ministre offre, sous réserve, de rencontrer le RAJE le 23 décembre 2010. Les jeunes déclinent l'offre, car ils estiment que cette date est trop proche de Noël et risque ainsi d'être reportée *sine die*. Le blogue du RAJE annonce que la ministre « ne veut pas le rencontrer ». Un attaché de presse exige immédiatement que cette phrase soit remplacée par « ne peut pas », car il s'agit selon lui d'un manque de temps et non de volonté. Le RAJE refuse. Il s'ensuit des tractations qui aboutissent, fin novembre, à une proposition de rendez-vous le 6 décembre 2010 afin de présenter un ordre du jour pour une première rencontre officielle⁹. Afin d'appuyer leur demande, les jeunes décident d'organiser leur première manifestation de rue ce jour-là.

Cette action prévoit, entre autres, une mise en scène de situations typiques rencontrées dans les centres locaux d'emploi : un jeune joue le rôle d'un fonctionnaire et la foule représente une file d'attente interminable. Des slogans, des chansons et des interventions libres se succèdent. Trois jeunes se sont préparés pour rencontrer les représentants de la ministre. Des entrevues avec des jeunes et des intervenants-participants sont réalisées et filmées durant la manifestation¹⁰. Soixante jeunes en difficulté et une quinzaine d'intervenants de six organisations sont présents malgré le mauvais temps. Dans les jours qui suivent, le RAJE met en ligne une vidéo de la manifestation avec des extraits d'entrevues. À la suite de cette action, le RAJE obtient une première rencontre avec des conseillers de la ministre, fixée au 3 février 2011. Une vingtaine de jeunes militants et quelques intervenants préparent ce rendez-vous à partir de l'ordre du jour déposé en décembre. Selon une limite imposée par la ministre, trois porte-parole sont choisis.

8. Voir : <<http://rajecitoyenne.files.wordpress.com/2010/11/lettre-julie-boulet.pdf>>. Consulté le 14 mars 2013.

9. Cet ordre du jour reprend les trois revendications du RAJE.

10. Cette idée d'utiliser une caméra comme moyen d'action ne faisait pas partie du projet initial. Elle s'est imposée dans les premiers mois, pour faire connaître le mouvement à travers les médias sociaux et mobiliser des jeunes. Face aux réactions du cabinet de la ministre, cet usage a ensuite été identifié comme un moyen efficace pour faire grimper la pression sur le personnel politique.

La rencontre dure environ une heure en présence d'un jeune et deux intervenants face à trois membres du cabinet politique de la ministre. Notons qu'un des jeunes, invité le jour même à un entretien d'embauche, a été remplacé au pied levé par un intervenant, faute d'avoir pu trouver un jeune prêt à le faire. À cette période, certains jeunes leaders du Tournant ont quitté les Auberges. Il y a là une illustration typique de la difficulté pour les jeunes à se mobiliser dans la durée. Au cours de cette rencontre, les porte-parole du RAJE ont l'impression qu'on ne les écoute pas, voire qu'on les méprise. Ils s'étonnent aussi de constater le manque de connaissance des conseillers sur les réalités du terrain. Seulement un tiers de l'ordre du jour est abordé. Les porte-parole demandent alors sans succès une deuxième rencontre. Cependant, les conseillers s'engagent à « maintenir le lien » avec le RAJE. À leur sortie, les porte-parole expriment leur déception sur un ton ironique devant la caméra du RAJE. Dans les jours qui suivent, ils publient sur le blogue des textes et la vidéo qui reflètent leurs sentiments. La réaction du personnel politique de la ministre est instantanée. En colère, un conseiller téléphone au RACQ pour dénoncer les « méthodes de travail » du RAJE et il annonce que les discussions sont rompues. Interrogé sur ce qu'il entend par là, sans explication, il raccroche.

Galvanisés, les jeunes réagissent rapidement avec une seconde manifestation le 14 mars 2011. Une douzaine de jeunes et quelques intervenants-participants se rassemblent pour l'organiser. Un noyau de leaders se reforme alors. Une marche funèbre est organisée au pied de la tour de la Bourse pour enterrer un jeune « mort, la voix étouffée » par les conseillers politiques de la ministre¹¹. Les actions sont filmées et mises en ligne. Pour la première fois, des médias sont présents. Une journaliste du *24 Heures* téléphone le jour même à l'attaché de presse de la ministre. Encore une fois, ce dernier dénonce les méthodes du RAJE, qu'il juge « irrespectueuses »; il se dit néanmoins prêt pour une nouvelle rencontre, et quelques jours après, il précise que c'est à condition que le RAJE ferme ou censure son blogue. Les jeunes refusent, et pour la première fois, ils identifient clairement l'utilisation de la vidéo et des réseaux sociaux comme étant le meilleur moyen de pression pour exister dans l'espace public. Les réseaux sociaux sont à l'origine de diverses formes de collaboration (invitations à des événements, textes d'opinion, témoignages et clips vidéo) et d'un documentaire sur la réalité des jeunes. Ce film sera conçu dans le but de montrer que ces problèmes existent partout au Québec¹². Cette séquence déclenche une phase d'action

11. Slogan choisi par les jeunes et l'organisateur communautaire.

12. Le film est disponible sur le blogue du RAJE.

plus intense, soutenue par un groupe de cinq jeunes leaders, accompagnés par l'organisateur communautaire et une stagiaire de l'École de travail social de l'UQAM.

En somme, dès les premières interactions avec leur « cible », les participants se sont appropriés le RAJE. La première séquence a contribué à dresser un portrait plus clair des problèmes d'accès à l'aide sociale et aux mesures de formation d'Emploi-Québec. Le choix de la cible marque la « politisation » et la concrétisation d'un conflit propre à l'action directe non violente. Les jeunes et les intervenants-participants passent d'un exercice abstrait d'état des lieux à l'action, et ainsi, les jeunes mettent à distance leur situation personnelle de jeune en difficulté pour participer concrètement à une action collective englobant leur propre « cas ». Ils passent parfois d'un quotidien fait d'arrangements tactiques avec le système – mais aussi de découragement et de résignation – à une stratégie proprement collective (Veron, 2010¹³).

La réalisation d'un documentaire : une aventure déterminante

Si les manifestations de rue marquent un passage à la mobilisation, la réalisation d'un documentaire contribue encore davantage à rendre la lutte collective. D'avril à juin 2011, un projet vidéo a pour but de recueillir des témoignages illustrant les problèmes dénoncés par le RAJE. 40 heures de tournage (vingt Auberges du cœur et organismes communautaires et environ quatre-vingts jeunes de Montréal, Drummondville, Cowansville et Saint-Hyacinthe) permettent de monter un documentaire de soixante-quinze minutes. Une copie est offerte à la ministre lors d'une manifestation suivie par une avant-première publique le 22 juin 2011¹⁴. Près de 200 manifestants forment une chaîne humaine au pied de la tour de la Bourse, se passant la copie de main en main. La projection publique a lieu le soir même devant plus de 200 personnes qui ont ainsi l'occasion, dans un cadre festif, de partager et d'envisager la suite à donner au mouvement. Ce soir-là, certains leaders prennent le devant de la scène, témoignant de leur expérience et animant les échanges avec la salle : jeunes et intervenants-participants du RAJE ainsi que d'autres mouvements sociaux luttant notamment contre la pauvreté au Québec se font ainsi entendre.

13. Veron (2010) propose une analyse du passage des « tactiques » aux stratégies collectives des sans-papiers. Le premier concept se rapporte aux dimensions du mode de vie et des « petites » marges de manœuvre individuelles, le second, à l'action collective et au répertoire d'action de ce type de mouvement social « précaire ».

14. Grâce à l'appui des organismes alliés, l'événement s'est tenu dans les locaux du Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri (CÉDA) de Montréal.

L'ensemble de ces séquences d'action illustre les conditions d'émergence d'une mobilisation « improbable » de jeunes en difficulté. Le projet pilote aura été un moyen d'accès à une plate-forme pour rendre visibles et audibles des problèmes individuels au départ, ainsi qu'un moyen de politisation d'une lutte et d'accès à une stratégie d'action. Le film est un élément central dans la construction du RAJE. Il a renforcé la mise en commun de revendications et leur diffusion. Enfin, les alliances, constituées petit à petit, pendant la préparation du documentaire notamment, représentent un élément déterminant pour la pérennité du RAJE et la reconnaissance de sa place dans l'« espace des mouvements sociaux » (Mathieu, 2012).

COMMENT DÉPASSER LE CADRE D'UNE « PARTICIPATION CITOYENNE SUSCITÉE »?

Mobilisation versus intervention sociale

Les conditions de possibilité de cette mobilisation reposent sur plusieurs dimensions propres à des ressources permettant de rassembler des jeunes au sein d'un espace collectif où prise de parole et action sont possibles. Face aux « coûts » de la mobilisation, le RACQ, les intervenants-participants et les mouvements qui vont ensuite se rallier sont autant de ressources matérielles (financières et physiques), incorporées (compétences, savoirs et savoir-faire militants) et relationnelles (interactions entre membres d'une organisation ou interactions avec les acteurs extérieurs) (Mathieu, 2007). Ces ressources permettent à une population qui n'a pas forcément vocation à se regrouper de faire cause commune. Cependant, la mobilisation des jeunes est un combat constant et si de jeunes leaders ont émergé, le cadre dans lequel évolue le mouvement contribue à fragiliser considérablement leur engagement. En effet, les séquences ont rassemblé des jeunes disponibles pour l'action, mais dans un contexte où ils ne le sont pas tous, ni en permanence, et c'est en cela que l'on peut parler d'un mouvement précaire reposant sur une « participation suscitée » (Meister, 1972, cité dans Bennour, 2006).

Toutefois, la mobilisation a été entreprise avec les jeunes et non pas en leur nom. Les intervenants-participants ne défendent pas une cause qui leur est propre, ils s'emploient, dans le cadre de leurs fonctions, à soutenir une cause définie avec les jeunes, selon des moyens d'action choisis par les jeunes. Les intervenants-participants et le RACQ ont un rôle moteur dans la mobilisation, surtout dans un contexte de va-et-vient des engagés et dans un contexte où la situation de marginalité et les rapports au politique sont plutôt teintés de résignation, d'apathie ou de défiance (Bègue, 2007). Ainsi, les jeunes sont d'abord « mobilisés » par des intervenants concernés, impliqués, engagés et politisés. Les intervenants sont des « membres par

conscience » (McCarthy et Zald, 1977) et non des bénéficiaires directs du RAJE citoyenne, même si cet espace représente finalement un support à l'intervention individuelle. Plus encore, c'est une façon de se repositionner dans le champ de l'action communautaire en favorisant la réflexion sur les dimensions sociales, économiques et politiques de la situation des jeunes en difficulté.

Sans pour autant s'emparer du sens de la mobilisation, le projet pilote a mis en action les disponibilités biographiques et les potentialités des jeunes. En outre, maintenant que cet espace de participation est en mouvement, l'enjeu de sa pérennité se pose. La structuration de ce cadre d'action directe non violente dépend de son appropriation par les jeunes et des réactions de la « cible » qui a déclenché une deuxième séquence de mobilisation plus active.

Une logique d'action pérenne?

Les jeunes, le RACQ et les réactions de leur cible forment les conditions d'émergence du RAJE citoyenne et influencent sa logique d'action. Les jeunes s'appuient sur leur lecture des réalités pour mieux construire leurs actions au sein d'un collectif. L'expérience de l'injustice est à la base du RAJE et de sa lutte. Toutefois, l'initiative et le soutien du RACQ se sont avérés indispensables, tout comme le partenariat avec d'autres mouvements communautaires. Les réseaux sociaux et surtout la réalisation et la diffusion du documentaire ont permis d'assurer un lien constant entre les jeunes et de forger des alliances avec d'autres mouvements sociaux. Ces différentes étapes ont légitimé les revendications et les actions du RAJE. La jeune histoire du mouvement se situe dans un contexte d'accumulation rapide de frustrations, marquées par le mépris, voire parfois le chantage, à l'origine des premières actions de mobilisation et du rapprochement d'autres structures militantes regroupant des personnes en situation d'exclusion. Réagir à la fermeture de la ministre et de son cabinet est rapidement devenu un levier pour l'action et l'apprentissage d'une pratique collective d'action directe non violente. Cependant, avec ou sans le soutien du RACQ, il faut se demander comment construire un mouvement pérenne de participation dans l'espace public.

À l'automne 2012, le RAJE citoyenne amorçait sa troisième année d'existence. La qualité de la contribution et de l'engagement d'une douzaine de jeunes leaders et d'une centaine de jeunes militants actifs durant les deux premières années lui a apporté une importante reconnaissance et quelques succès notables. Il est devenu un partenaire à part entière d'organisations bien établies dans la défense des droits ainsi qu'un interlocuteur crédible pour le MESSQ. En effet, une entente a été signée entre le RACQ et le

MESSQ pour assouplir l'application de la contribution parentale. De plus, la mise en ligne de textes et de vidéos qui témoignent des réalités des jeunes, mais aussi de leur lutte et de leur créativité, ne cesse de croître.

Cependant, le RAJE citoyenne a pris une ampleur telle que son succès dépasse les moyens disponibles pour sa mise en œuvre. Ses réunions sont de plus en plus fréquentées, ses ordres du jour sont surchargés et ses revendications peinent à évoluer et à s'adapter à d'autres situations de difficulté des jeunes. Les acteurs engagés ont pris conscience de la nécessité de consolider les bases de cette structure par rapport au RACQ et par rapport à la logique d'émancipation et d'autonomie des leaders. L'autonomie du mouvement est un objectif important. Cependant, l'engagement des jeunes dans des rôles d'animation, de représentation et de coordination reste sporadique. Véritables éducateurs populaires, les intervenants-participants soutiennent le développement du leadership des jeunes. Pour améliorer cette situation, le financement doit être assuré. Actuellement, pour le RAJE, la coordination est une condition essentielle à sa survie, comme le sont d'ailleurs le soutien et le partenariat avec le RACQ.

Avec ces défis en tête, le RAJE citoyenne a tenu sa première assemblée générale au début de 2013. Ce fut l'occasion de définir une mission claire, de repenser les modes de décision et de trouver les moyens d'élargir la mobilisation et son pouvoir d'agir.

BIBLIOGRAPHIE

- ALINSKY, S. (1971). *Manuel de l'animateur social. Une action directe non violente*, Paris, Éditions du Seuil.
- BENNOUR, A. (2006). *Logiques des participations citoyennes : solidarité, contestation, gestion*, Paris, L'Harmattan.
- BÈGUE, M. (2007). *Le rapport au politique des personnes en situation défavorisée. Une comparaison européenne : France, Grande-Bretagne, Espagne*, thèse de doctorat (sociologie), Paris, Institut d'études politiques de Paris.
- BOUMAZA M. et P. HAMMAN (2007). *Sociologie des mouvements de précaires : espaces mobilisés et répertoires d'action*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».
- BOUMAZA, M. et E. PIERRU (2007). « Des mouvements précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 65, 7-25.
- CADIOU, S., DECHEZELLES, S. et A. ROGER (dir.) (2007). *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan.
- CHABANET, D., DUFOUR, P. et F. ROYALL (dir.) (2011). *Les mobilisations sociales à l'heure du précariat*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), coll. « Lien social et politiques ».

- DAMON, J. (2002). « Les mobilisations et protestations collectives en faveur des SDF : quelques jalons dans l'histoire récente », *Revue française des affaires sociales*, vol. 2, n° 2, 7-22.
- DUNEZAT, X. (2011). « Mouvements de «sans», rapports sociaux et «exclusion sociale». L'introuvable groupe mobilisé », dans D. CHABANET, P. DUFOUR et F. ROYALL (dir.), *Les mobilisations sociales à l'heure du précarariat*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), coll. « Lien social et politiques », 203-225.
- HMED, C. (2007). « Aux marges de l'altermondialisme : la représentation des classes populaires issues de l'immigration au 2^e Forum social européen », dans S. CADIOU, S. DECHEZELLE et A. ROGER (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 249-269.
- JETTÉ, N., BRUNET, F. et V. MARTINEAU (2011). *L'histoire du droit à l'aide sociale au Québec (1969-2011)*, Rapport de recherche, Front commun des personnes assistées sociales du Québec.
- LAMOUREUX, H. (2010). *La pratique de l'action communautaire autonome : origine, continuité, reconnaissance et rupture*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LECLERC, C., BOURASSA, B., MARANDA, F. et Y. COMEAU (1997). « L'intervention dans les groupes de développement de l'employabilité : entre ce qu'on en dit et ce qui s'y fait », *Cahiers de la recherche en éducation*, vol. 4, n° 1, 93-112.
- LE TEXIER, E. (2006). *Quand les exclus font de la politique. Le barrio mexicain de San Diego, Californie*, Paris, Presses de Sciences Po.
- MANN, P. (1991). *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, Armand Colin.
- MATHIEU, L. (2012). *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Édition du Croquant.
- MATHIEU, L. (2011). *La démocratie protestataire*, Paris, Presses de Sciences Po.
- MATHIEU, L. (2007). « Les mobilisations improbables : pour une approche contextuelle et compréhensive », dans S. CADIOU, S. DECHEZELLE et A. ROGER (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 187-198.
- MCCARTHY, J. et M. ZALD (1977). « Ressource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory », *The American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, 1212-1241.
- MOUCHARD, P. (2002). « Les mobilisations des «sans» dans la France contemporaine : l'émergence d'un «radicalisme autolimité»? », *Revue française de science politique*, vol. 4, n° 52, 425-447.
- MUXEL, A. (2001). *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Science Po.
- PÉCHU, C. (2004). *Du Comité des Mal Logés à Droit au logement, sociologie d'une mobilisation. Les transformations contemporaines de l'action collective*, Paris, Institut d'études politiques de Paris.
- PERRINEAU, P. (1994). *L'engagement politique, déclin ou mutation?*, Paris, Presses de Science Po.

- PIVEN, F. et R. CLOWARD (1977). *Poor People's Movements : Why They Succeed, Why They Fail*, New York, Vintage Books.
- RENÉ, J.-F. (2009). « L'individualisation de l'intervention dans les organismes communautaires », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 22, n° 1, 111-124.
- ROYALL, F. (2007). « Social Movement Theory and Poor people's Movements : A Critical Review », préparé pour le colloque *Action collective et exclusion sociale en Europe*, Université Lyon II, 11-12 janvier 2008.
- SEN, R. (2003). *Stir It Up. Lessons in Community Organizing and Advocacy*, San Francisco, Jossey-Bass.
- SIMÉANT, J. (1998). *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Science Po.
- VERON, D. (2010). « Sans-papiers : d'un quotidien tactique à l'action collective », *Variations*, n°s 13-14, 93-113.